

## Liste des principales Mesures Volontaires pour un terrain Nature Admise !



### A quoi sert ce document ?

Ce document est un outil destiné à vous aider à compléter la rubrique « *Mesures Volontaires* » de la charte du Réseau Nature. Pour rappel, aux côtés des cinq mesures obligatoires, vous êtes invités à noter, dans un tableau, une ou plusieurs mesures volontaires que vous souhaitez développer sur votre terrain afin de favoriser la biodiversité.

Le document décrit les principaux types de milieux naturels (ex. Vergers, Prairies, Forêts indigènes...). Dans chacun des milieux, vous y trouverez :

- un petit descriptif général sur le milieu
- un tableau mettant en parallèle les aspects négatifs identifiés et les solutions proposées

Ce document n'est pas exhaustif et d'autres mesures plus spécifiques, ou liées à des milieux atypiques, peuvent exister. Ce document s'enrichira donc, avec le temps, de nouvelles actions que vous nous soumettrez.

Nous vous rappelons enfin que pour chaque milieu naturel, vous pouvez télécharger une fiche de gestion qui décrit plus en détail les milieux naturels et les techniques de gestion. Ces fiches de gestion sont téléchargeables sur [www.reseau-nature.be](http://www.reseau-nature.be)

## Comment compléter le tableau des Mesures Volontaires de la Charte Réseau Nature ?

Le tableau de la charte du Réseau Nature présente deux colonnes :

- Aspects négatifs identifiés
- Mesures volontaires

**La colonne « Aspects négatifs identifiés »** est facultative. Certains milieux naturels ne sont en effet pas menacés, ou ces menaces ne sont pas directement visibles par l'occupant.

Cette colonne est plutôt là pour vous rappeler les principaux aspects négatifs présents sur votre terrain et qui devraient être pris en compte prioritairement pour la biodiversité.

Exemples :

- Développement d'espèces invasives comme la renouée du Japon
- Envasement de mon étang
- Surpâturage de ma prairie
- Développement excessif de fourrés dans ma pelouse sèche à orchidées etc.

Dans les présentations de milieux naturels, une petite rubrique passe en revue les principaux problèmes qui peuvent y être rencontrés. Si vous identifiez l'un d'eux sur votre terrain, inscrivez-le dans la colonne de gauche « Aspects négatifs identifiés ». Si vous avez la possibilité, le temps et/ou l'envie de mettre en œuvre une gestion pour améliorer cet aspect négatif, alors compléter la colonne de droite « Mesures Volontaires » avec une ou plusieurs solution(s) proposée(s) (cfr. *paragraphe ci-dessous*). Si vous ne pouvez ou ne voulez pas agir sur un aspect négatif en particulier, ne mettez rien alors dans la colonne « Mesures Volontaires ».

**La colonne « Mesures Volontaires »** est destinée à lister la ou les mesure(s) supplémentaire(s) que vous souhaitez réaliser chez vous en plus des cinq mesures obligatoires. La mesure volontaire peut ou non être associée à un aspect négatif identifié. En effet, certaines mesures préconisées visent à conserver en l'état certains milieux naturels dans lesquels il n'y a pas de problèmes. C'est par exemple le cas d'une prairie humide pâturée pour laquelle la mesure de gestion consiste à maintenir le pâturage.

Pour chaque milieu naturel, les principales mesures de gestion sont décrites et mises en parallèle avec les aspects négatifs identifiés. Si vous souhaitez appliquer une de ces mesures, inscrivez-la dans cette colonne.

### Exemple

Aspects négatifs identifiés	Mesures volontaires	Ce que cela implique
Plantation dense et ombragée	Créer des éclaircies (trouées)	Je constate que ma plantation est trop dense et ombragée <b>ET</b> je décide d'agir en faisant des éclaircies
Plantation dense et ombragée	/	Je constate que ma plantation est trop dense et ombragée <b>SANS</b> pour autant agir sur le problème (pas le temps, pas les moyens...).
/	Maintien d'un pâturage extensif	Je prends l'initiative de maintenir un pâturage extensif dans ma prairie <b>AVANT</b> que des problèmes de dégradation (aspects négatifs) apparaissent.

## I. Les milieux boisés



## Les boisements indigènes



### Descriptif

Ce sont les milieux forestiers résultant d'une dynamique forestière naturelle. Ces boisements se composent d'arbres feuillus poussant naturellement dans nos contrées. Hêtres, chênes, bouleaux, étables, aulnes, frênes, merisiers, tilleuls, ormes sont les espèces les plus communes. Les espèces exotiques plantées (épicéas, pins, peupliers...) et/ou naturalisées (robiniers, châtaigniers...) y sont rares à nulles.

### Tableau des aspects négatifs identifiés et des mesures volontaires

Aspects Négatifs Identifiés	Mesures Volontaires
Quasi absence de bois mort au sol et/ou sur pied	Conservation de bois mort au sol et/ou sur pied
Exploitation sylvicole intensive (vaste coupe à blanc, diversité ligneuse faible...)	Mise à blanc effectuée par petites surfaces
	Conservation d'ilots de sénescence
	Réduction des travaux de dégagement de la flore de sous-bois
	Diversification des ligneux plantés (préférence d'espèces héliophiles)
	Conservation de rémanents d'exploitation (andins)
Prolifération d'espèces invasives (comme le cerisier tardif - <i>Prunus serotina</i> )	Eradication des espèces invasives (cfr. <i>Mesure obligatoire 2</i> )
Lisière forestière homogène et/ou peu développée	Gestion écologique de la lisière forestière (diversification, taille en rotation...)
Fréquentation importante (activités bruyantes...)	Réduction de la fréquentation et des activités bruyantes
Nuisances liées à la prolifération du gibier (sanglier)	Plan de chasse approprié
Prolifération de ravageurs (scolytes)	Gestion préventive des ravageurs
	<b><u>Autres mesures volontaires envisageables</u></b>
	Maintien de caractère intégral de la forêt (non-exploitation, maintien du bois mort, tranquillité)

## Les plantations de ligneux exotiques



### Descriptif

Ce sont les milieux forestiers résultant de plantations à vocation économique et souvent gérées selon les principes modernes de la sylviculture. Ces plantations se composent soit de résineux (épicéa, douglas, mélèze, pin), soit de feuillus (peuplier, chêne rouge, robinier). Certaines de ces plantations peuvent avoir une autre vocation que la production, comme c'est le cas des bois de robiniers sur les terrils par exemple, plantés pour stabiliser et reverdir ceux-ci. Certaines parcelles, autrefois plantées pour la production, sont aujourd'hui abandonnées et laissées à l'abandon.

### Tableau des aspects négatifs identifiés et des mesures volontaires

Aspects Négatifs Identifiés	Mesures Volontaires
Plantation de ligneux non naturels	Créer des îlots d'essences indigènes, ou mieux, substitution de la plantation d'exotiques par une plantation de feuillus indigènes
Plantation dense et ombragée	Créer des éclaircies (trouées)
Absence de bois mort au sol ou sur pied	Conservation de bois mort au sol et/ou sur pied
Lisière forestière homogène et/ou peu développée	Gestion écologique de la lisière forestière (diversification, taille en rotation...)
Exploitation sylvicole intensive	Mise à blanc effectuée par petites surfaces
	Conservation d'îlots de sénescence
	Réduction des travaux de dégagement de la flore de sous-bois
	Diversification des ligneux plantés (préférence d'espèces héliophiles)
Conservation de rémanents d'exploitation (andins)	
Prolifération d'espèces invasives (comme le cerisier tardif - <i>Prunus serotina</i> )	Eradication des espèces invasives (cfr. <i>Mesure obligatoire 2</i> )
Fréquentation importante (activités bruyantes...)	Réduction de la fréquentation et des activités bruyantes
Nuisances liées à la prolifération du gibier (sanglier)	Plan de chasse approprié
Prolifération de ravageurs (scolytes)	Gestion préventive des ravageurs

## Les haies sauvages, ronciers et fourrés



### Descriptif

Ces milieux comprennent tous les fourrés, bosquets, ronciers plus ou moins spontanés qui apparaissent dans divers milieux naturels. Aubépines, prunelliers, genêts, argousiers, cornouillers, ronces, buddleias...sont des espèces qui, selon les régions et la nature du sol, sont observées dans ces fourrés. Ils annoncent le retour futur de la forêt et leur développement dans des milieux herbacés est un signe d'abandon de la gestion du site. Dans les milieux de grande valeur biologique, ils sont souvent signe de dégradation du milieu car leur expansion conduit à la régression puis à la disparition de nombreuses plantes et insectes rares et protégés. Toutefois, ces fourrés sont recherchés par de nombreux oiseaux et mammifères qui en dépendent pour vivre. Leur gestion passe par l'application ponctuelle, et parfois régulière, de pratiques telles que le débroussaillage, le fauchage et le pâturage.

### Tableau des aspects négatifs identifiés et des mesures volontaires

Aspects Négatifs Identifiés	Mesures Volontaires
Prolifération d'espèces invasives (spirée, arbre à papillon...)	Contrôle, et si possible, éradication des invasives
Envahissement de pelouses et prairies de grande valeur biologique par les fourrés	Débroussaillage de contrôle afin de conserver et favoriser les pelouses et prairies intéressantes
Evolution des haies vers un stade boisé et/ou sénescence des haies	Gestion conservatoire de haies et fourrés par débroussaillage ponctuels (rajeunissement)
	<p style="text-align: center;"><b><u>Autres mesures volontaires envisageables</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien de la gestion conservatoire de haies sauvages, ronciers, fourrés (rajeunissement en évitant une extension incontrôlée)</li> <li>- Plantation d'une haie sauvage et gestion appropriée dans des milieux qui s'y prêtent (délimitation de parcelles, terrain sans grande valeur biologique...)</li> </ul>

## Les landes



### Descriptif

En Wallonie, les landes se localisent essentiellement en Ardenne et sont le témoignage de l'exploitation passée de la forêt combinant production de bois de chauffage, pâturage, cultures maigres de seigle, d'épeautre, et, localement, exploitation de la tourbe. Les landes se présentent le plus souvent comme de milieux ouverts dominés par des fourrés de bruyères appelées callunes ou bruyères communes. A leurs côtés, des genêts, des bouleaux, des herbes hautes (molinie, calamagrotis, canche...) peuvent être plus ou moins bien représentés. De l'abandon de techniques utilisées jadis pour exploiter la forêt résulte actuellement la disparition de ces landes qui sont recolonisées par les arbres, annonçant le retour de la forêt. Si la diversité végétale y est souvent faible, de nombreux animaux rares et/ou protégés y trouvent des milieux favorables. On citera l'alouette lulu, le pipit farlouse, l'engoulevent, le tarier pâtre, la coccinelle des landes, le criquet noir ébène, la mygale atype...

### Tableau des aspects négatifs identifiés et des mesures volontaires

Aspects Négatifs Identifiés	Mesures Volontaires
Embroussaillage et/ou reboisement de la lande	Gestion de restauration par débroussaillage / fauchage
Vieillissement prononcé des bruyères	Rajeunissement par recépage, débroussaillage, pâturage
Enrichissement du sol (accumulation de litière et d'humus) conduisant à la régression de la lande en faveur de la forêt	Débroussaillage suivi d'un étrépage du sol et/ou d'un feu contrôlé
Extension d'espèces invasives (robiniers)	Contrôle et éradication (si possible) des espèces invasives
Aspect très homogène de la lande	Conservation de quelques ligneux isolés ou de fourrés dans la lande
	Gestion différenciée de la lande en bandes débroussaillées, fauchées, étrépees... en alternance et à des fréquences différentes
	Création d'une mare écologique
	<b><u>Autres mesures volontaires envisageables</u></b>
	- Maintien de la gestion conservatoire de la lande par pâturage - Maintien de la gestion conservatoire de la lande par recépage / débroussaillage / fauchage

## II. Les milieux herbacés



## Les prairies de fauche



### Descriptif

La prairie de fauche se caractérise par une dominance de graminées favorisées par l'application d'une fauche (par débroussailluse, motofaucheuse, barre faucheuse...) plus ou moins régulière sur le site. En outre, des plantes à fleurs plus ou moins nombreuses, communes ou rares, peuvent s'y épanouir. Ce sont les modalités pratiques de la fauche qui vont conditionner directement la biodiversité de la prairie. Les prairies amendées (engrais) et fauchées plus de deux fois par an présentent une biodiversité faible. A l'opposé, les prairies maigres (non amendées) fauchées une fois l'an selon le système de la rotation (alternance des bandes fauchées) présentent la biodiversité la plus élevée. Les graminées les plus communes des prairies de fauche sont le fromental, le vulpin, le dactyle, la phléole, les agrostides, les pâturins... Marguerites, séneçons jacobées, achillées millefeuilles, millepertuis, carottes, colchiques, mauves, centaurées... et mêmes orchidées font partie des dizaines d'espèces susceptibles d'être observées dans ces prairies. Les insectes y sont abondants : insectes pollinisateurs (abeilles, papillons, syrphes...), herbivores (criquets, chrysomèles...), carnivores (coccinelles, chrysopes, sauterelles...) se comptent par centaines !

### Tableau des aspects négatifs identifiés et des mesures volontaires

Aspects Négatifs Identifiés	Mesures Volontaires
Fauche intensive (plus de deux fois par an)	Extensification de la fauche avec une fréquence limitée à 2 par an (si une fauche, en fin août / septembre – si deux fauches, une en juin et une en fin septembre / octobre)
Utilisation d'engrais naturels (fumier...) et/ou chimiques	Arrêt de l'utilisation d'engrais naturels et/ou chimiques
Prairie composée surtout d'espèces nitrophiles (oseilles, berces, trèfles, renoncules, pissenlits...)	Exportation du foin fauché (tas de foin, ballots...)
Aspect très homogène de la prairie	Conservation de quelques ligneux isolés ou fourrés dans la prairie
	Plantation d'un verger hautes tiges compatible avec le maintien de la prairie de fauche (pré-verger)
	Application de la fauche en rotation avec des cycles de fauche différents dans les différentes bandes
	Création d'une mare écologique
	<b><u>Autres mesures volontaires envisageables</u></b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien de la fauche extensive de la prairie</li> <li>- Conservation d'un ou plusieurs tas de foin</li> <li>- Plantation de haies en bordure de prairie</li> <li>- Application de la fauche en rotation avec conservation de bandes refuges</li> </ul>

## Les prairies pâturées



### Descriptif

La prairie pâturée ressemble fort à la prairie fauchée mais le résultat y est obtenu par des animaux et non des machines. Ici aussi, les graminées sont dominantes et de nombreuses plantes à fleurs, communes ou rares, peuvent s'épanouir. Ce sont les modalités pratiques du pâturage qui vont conditionner directement la biodiversité de la prairie. Un nombre trop élevé d'animaux pendant une grande période conduira à un surpâturage, et inévitablement à une chute de la biodiversité. Si en plus la prairie est amendée (engrais), l'intérêt biologique y est quasi nul ! Quand le pâturage est réalisé de manière douce et extensive, c'est la technique la plus efficace et la plus naturelle pour restaurer et conserver des prairies riches en plantes et en insectes. En effet, le pâturage extensif crée des faciès beaucoup plus hétérogènes que la fauche, ce qui est profitable pour les animaux. Des plantes peu appréciées par le bétail ou favorisées par le piétinement se développeront comme les joncs, les oseilles, les cirses, les renoncules, les bardanes, les plantains...

### Tableau des aspects négatifs identifiés et des mesures volontaires

Aspects Négatifs Identifiés	Mesures Volontaires
Surpâturage de la prairie	Réduction du nombre d'animaux dans la prairie
	Période de pâturage plus courte
	Charge idéale de pâturage (UGB <sup>1</sup> ) comprise entre 0,6 et 1,4 / ha / an
Utilisation d'engrais naturels (fumier...) et/ou chimiques	Arrêt de l'utilisation d'engrais naturels et/ou chimiques
Pâture composée surtout d'espèces nitrophiles et rudérales (oseilles, orties, bardanes, renoncules, pissenlits...)	Extensification du pâturage (voir surpâturage de la prairie)
Berges de cours d'eau piétinées	Aménagement d'accès au bétail (passage à bétail, pont...)
Aspect très homogène de la pâture	Conservation de quelques ligneux isolés ou de fourrés dans la prairie
	Plantation d'un verger hautes tiges compatible avec le maintien de la prairie pâturée (pré-verger)
	Pâturage en rotation et en alternance avec des zones d'exclusion
	Création d'une mare écologique
	<b><u>Autres mesures volontaires envisageables</u></b>
	- Maintien d'un pâturage extensif de la prairie - Plantation de haies en bordure de prairie

<sup>1</sup> L'Unité de gros bétail - UGB - est une unité employée pour pouvoir comparer des animaux d'espèces différentes. On définit des équivalences basées sur les besoins alimentaires de ces animaux. Par définition, une vache de 600 kg est égale à 1 UGB, un veau de boucherie = 0,45 UGB, une brebis-mère nourrice = 0,18 UGB, un truie = 0,5 UGB, un canard = 0,014 UGB.

## Les pelouses sèches



### Descriptif

Les pelouses sèches se développent surtout sur des sols superficiels, bien exposés au soleil où, en été, les températures sont élevées et les sécheresses prononcées. On les rencontre sur des falaises, des pentes rocheuses, des collines, des versants pentus, des remblais pierreux, des éboulis mais aussi sur des dalles de pierre, des ruines, des terrils... Leur existence est souvent liée aux activités agropastorales : pâturage, taillis, incendie, fauchage... Elles se présentent comme une végétation assez rase dominée par de petites graminées (agrostides et fétuques) accompagnées d'une diversité remarquable de plantes à fleurs souvent peu communes. Lin sauvage, origan, thym, gentianes, œillets sauvages, myosotis sauvages mais aussi orchidées de toutes sortes peuvent s'y rencontrer. Si la pelouse n'est plus gérée régulièrement, des ronciers et des fourrés (aubépines, prunelliers, genêts, buddleias...) vont coloniser le site et menacer à terme le maintien des espèces inféodées à ces pelouses. En Wallonie, on distingue principalement deux types de pelouses sèches : les pelouses calcaires que l'on rencontre dans des régions calcaires comme Dinant, le Viroin, la Gaume, la Montagne St-Pierre... et des pelouses siliceuses dans des régions sur schiste comme en Famenne, en Ardennes mais aussi sur les terrils. La plupart de ces pelouses sont reconnues comme habitats Natura 2000 et abritent de nombreuses espèces végétales et animales protégées en Wallonie.

### Tableau des aspects négatifs identifiés et des mesures volontaires

Aspects Négatifs Identifiés	Mesures Volontaires
Embossaillement par des fourrés et ronciers	Contrôle des fourrés par arrachage, débroussaillage et/ou fauchage
Végétations préforestières, rudérales et nitrophiles se développant sur des sols riches en humus	Débroussaillage de la végétation suivi d'un étrépage du sol
Aspect très homogène de la pelouse sèche	Conservation de quelques ligneux isolés et/ou d'îlots de fourrés dans la pelouse
	Création de plages nues sans végétation (roche affleurante)
	Création de mares temporaires ou permanentes, d'ornières...
	<b><u>Autres mesures volontaires envisageables</u></b>
	- Maintien de la gestion conservatoire des pelouses par fauche / débroussaillage - Maintien de la gestion conservatoire des pelouses par pâturage

### III. Les milieux humides



## Les étangs, mares et roselières



### Descriptif

Les points d'eau peuvent se classer en deux catégories : les étangs et les mares. Les premiers, de grande surface, s'autorégulent efficacement pendant des dizaines d'années avec peu d'interventions humaines alors que les seconds, plus petits, ont besoin d'interventions très régulières pour se maintenir (fauchage, débroussaillage, curage...). Dans l'eau et autour de ces points d'eau se développe une végétation aquatique diversifiée dont les caractéristiques dépendent de la taille du site, de la qualité de l'eau, de l'environnement local etc. Dans l'eau, des plantes aquatiques comme les potamots, les callitriches, la véronique des ruisseaux, les prêles, les laïches, les roseaux, les glycéries... peuvent se développer. Mais c'est surtout la végétation des berges qui est la plus visible. Celle-ci peut se composer d'espèces herbacées diversifiées avec de nombreuses fleurs comme les épilobes, les populages, les salicaies, les lysimaques, les reines des prés..., de végétation herbacée peu diversifiée en plantes (roselières, cariçaies...) ou encore de milieux boisés composés de saules, d'aulnes, de peupliers...

### Tableau des aspects négatifs identifiés et des mesures volontaires

Aspects Négatifs Identifiés	Mesures Volontaires
Envasement important de l'étang, de la mare	Curage de la zone humide avec exportation des boues
Développement excessif de la végétation des berges (roseaux ou autres plantes)	Fauchage / taille / débroussaillage réguliers en rotation (conservation de zones refuges pour la faune)
Développement excessif de la végétation aquatique	Faucardage et arrachage des plantes aquatiques en excès
Vieillessement de la roselière	Rajeunissement de la roselière par étrépage, feu contrôlé
Assèchement de la zone humide	Reprofilier la zone humide (recreuser pour arriver à la nappe phréatique...)
Aspect très homogène de la zone humide	Favoriser quelques ligneux isolés ou fourrés sur les berges
	Développer quelques arbres têtards sur les berges
	Favoriser l'aspect hétérogène des végétations sur les berges (système de fauche alternée en rotation)
Présence d'animaux exotique (poissons rouges, tortues, grenouilles taureau...)	Elimination des animaux exotiques
Présence de plantes exotiques invasives (balsamine, myriophylle du Brésil, jussie...)	Elimination des plantes invasives
	<b><u>Autres mesures volontaires envisageables</u></b>
	- Maintien de la gestion conservatoire actuelle de la zone humide par fauche / taille / débroussaillage ponctuels et en rotation (zones refuges)

## Les milieux herbacés humides abandonnés



### Descriptif

Les milieux herbacés humides abandonnés, appelés « Mégaphorbiaies », désignent les formations végétales dominées par de grandes plantes à fleurs dont la taille excède 1,50 m à maturité. En Wallonie, ces mégaphorbiaies se développent toujours dans des zones humides, généralement le long des cours d'eau, dans des zones marécageuses ou dans des plaines régulièrement inondées. Au premier coup d'œil, elles présentent un aspect très homogène avec la dominance de deux ou trois espèces de plantes. Les graminées y sont généralement rares. Le sol est constitué par une accumulation de déchets organiques issus des plantes et des animaux morts, qui lui donne cet aspect très spongieux. Il est gorgé d'eau avec de nombreuses flaques d'eau apparentes, souvent de couleur rouille. Ces mégaphorbiaies résultent souvent de l'abandon de pratiques agropastorales ancestrales comme le pâturage et le fauchage. La mégaphorbiaie est piquetée de bosquets de saules et d'aulnes qui annoncent le retour progressif de la forêt.

### Tableau des aspects négatifs identifiés et des mesures volontaires

Aspects Négatifs Identifiés	Mesures Volontaires
Etouffement et disparition des plantes de prairie par les plantes de la mégaphorbiaie	Restauration d'une gestion par fauche ou pâturage en faveur de la flore des prairies humides
Développement important de ligneux dans la mégaphorbiaie	Contrôle des ligneux par débroussaillage
Développement important d'espèces nitrophiles (ortie, gratteron, liseron...)	Laisser la dynamique naturelle agir (reboisement naturel du site) Gestion de contrôle des nitrophiles (fauche ou pâturage)
	<b><u>Autres mesures volontaires envisageables</u></b> - Maintien de la gestion conservatoire actuelle de la mégaphorbiaie par fauche - Maintien de la gestion conservatoire actuelle de la mégaphorbiaie par pâturage

## Les tourbières et bas-marais



### Descriptif

En Wallonie, ces milieux figurent parmi les milieux les plus rares et les plus menacés. Les dernières tourbières se rencontrent essentiellement dans les Hautes-Fagnes et au Plateau des Tailles. Les tourbières sont des milieux humides dans lesquels les débris végétaux morts plus ou moins décomposés s'accumulent pour constituer un substrat organique : la tourbe. Pour subsister, les tourbières doivent être continuellement alimentées en eau pauvre en minéraux et acide ; elles ne peuvent donc exister que dans les régions où les précipitations sont abondantes et où les températures moyennes sont relativement basses. La sphaigne est une mousse caractéristique de tourbières. Mais on y rencontre bien d'autres plantes rarissimes comme les droséras, les linaigrettes, les airelles, les bruyères quaternées, les narthécies... La plupart des tourbières sont aujourd'hui dans un état très dégradé suite au drainage réalisé pour « assainir » les terrains en vue de les convertir en plantations de résineux.

Les bas-marais peuvent se rencontrer à proximité des tourbières mais pas uniquement. Des fonds de vallées humides au sol constamment détrempé, des zones fangeuses, des dépressions humides, alimentés en eau pauvre en minéraux et en oxygène, permettent à ces milieux de subsister. La végétation est dominée par de petites laïches accompagnées de plantes à fleurs rarissimes comme le trèfle d'eau, le comaret, la violette des marais, l'orchis à larges feuilles, l'épipactis des marais, l'orchis des sphaignes, l'épilobe des marais, la valériane dioïque...

### Tableau des aspects négatifs identifiés et des mesures volontaires

Aspects Négatifs Identifiés	Mesures Volontaires
Assèchement et drainage	Restaurer une hydrométrie correcte (boucher les drains)
Plantations de résineux ou d'autres essences	Mise à blanc des plantations faites sur des sols tourbeux ou fangeux
Envahissement par des grandes herbes de roselières, de mégaphorbiaies	Fauchage et/ou pâturage extensif mais régulier afin de contrôler les grandes herbes envahissantes
Développement de ligneux naturels (saules...)	Débroussaillage régulier pour limiter le développement des ligneux
Eutrophisation et banalisation des végétations suite à la minéralisation des sols tourbeux (molinie)	Etrépage des végétations à molinie
	Décapage de la tourbe minéralisée
	Reprofilage du sol pour atteindre le niveau de l'eau (nappe sous-terrain)
	Creusement de bassins ensemencés de sphaignes
	<b><u>Autres mesures volontaires envisageables</u></b>
	- Maintien des conditions écologiques favorables aux tourbières et aux bas-marais (pas d'exploitation, pas de drainage...) - Maintien de la gestion conservatoire pratiquée sur le site (pâturage, fauchage, débroussaillage).

## IV. Les milieux artificialisés



## Les jardins



### Descriptif

Le jardin sera arbitrairement défini dans ce projet comme le terrain adjacent à une habitation que les occupants utilisent ou aménagent à de fins récréatives (aire de barbecue, jardin pour les enfants...), esthétiques (parterres fleuris, haies, mares...), productives (potager)...

Les jardins naturels correspondent tout à fait à cette définition mais on retrouve en plus un souci de laisser une place plus ou moins importante à la nature et de trouver ainsi un équilibre entre activités humaines et biodiversité.

Les jardins naturels peuvent être de taille restreinte ou, à l'opposé, occuper de grandes surfaces. On les rencontre aussi bien en ville qu'à la campagne.

Il existe quelques grands aménagements classiques pour accueillir la biodiversité dans son jardin. La mare écologique, les haies, les parterres fleuris d'espèce indigènes, le compost, le pierrier, le tas de bois mort, les bandes herbeuses fauchées tardivement, les nichoirs... sont quelques-uns de ces aménagements.

### Tableau des aspects négatifs identifiés et des mesures volontaires

Aspects Négatifs Identifiés	Mesures Volontaires
Pelouse rase tondue trop régulièrement	Délimitation des bandes fauchées une ou deux fois par an
Absence de milieux boisés ou arbustifs	Plantation de haies indigènes Plantation d'un ou plusieurs arbres indigènes isolés ou en bosquets
Absence de zones humides	Création d'une mare écologique
Jardin avec peu de plantes indigènes et/ou nombreuses plantes exotiques et cultivars	Favoriser les plantes indigènes et réduire les plantes exotiques, les cultivars
	<b><u>Autres mesures volontaires envisageables</u></b> - Création d'un compost - Création d'un pierrier - Création d'un tas de bois mort - Pose de nichoirs et de refuges à insectes - Plantation d'un ou plusieurs fruitiers (demi-tiges)

**Les fiches de gestion plus spécifiques aux jardins sont disponibles sur le site internet :**

[www.natureaujardin.be](http://www.natureaujardin.be)

## Les vergers et milieux bocagers



### Descriptif

Les vergers traditionnels, appelés aussi écovergers, se caractérisent par de grands arbres fruitiers dits « hautes tiges » dont la hauteur du tronc atteint 1,80 m à 2,25 m. A l'état adulte, les arbres atteindront une hauteur minimale de 10 m. Les arbres sont largement espacés, permettant de combiner arboriculture fruitière et pâturage. Dans ce dernier cas, on parle alors de pré-verger. Pour cette raison, la densité des arbres y est faible et ne dépasse généralement pas 100 arbres/ha.

Le bocage est un paysage rural et campagnard très hétérogène. Il se caractérise par des champs, des vergers, des saules têtards, des alignements d'arbres, des haies, des talus, des fossés, des murs de pierres... C'est un système semi-naturel formé et géré par l'homme.

### Tableau des aspects négatifs identifiés et des mesures volontaires

Aspects Négatifs Identifiés	Mesures Volontaires
Fruitiers abandonnés et déperissants	Restauration d'une taille d'entretien
Vergers avec peu d'arbres encore en vie	Plantation de fruitiers hautes tiges
Arbres têtards déperissants et abandonnés	Restauration douce de la taille têtard des arbres
Haies abandonnées et dégradées	Restauration de la taille d'entretien
Haies détruites ou déperissantes	Plantations d'essences indigènes et locales
	<p style="text-align: center;"><b><u>Autres mesures volontaires envisageables</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien de la gestion conservatoire actuelle du verger</li> <li>- Maintien de la gestion des arbres têtards existants</li> <li>- Maintien de la gestion douce des haies sauvages</li> <li>- Création d'un verger hautes tiges dans un site favorable (prairie)</li> <li>- Conservation des fruitiers et arbres têtards morts et déperissants</li> <li>- Plantations de têtards gérés de manière adéquate</li> <li>- Plantation de haies et d'alignements d'arbres (pour délimiter des parcelles, remplacer des clôtures)</li> <li>- Créer une mare ou un étang géré écologiquement</li> <li>- Instauration d'un pâturage extensif (pré-verger)</li> <li>- Création d'un pré de fauche fleuri</li> </ul>

## Les friches



### Descriptif

Les friches sont composées de grandes herbes folles qui se développent sur de sites abandonnés où les activités humaines sont quasi nulles. Les grandes graminées (fromental, dactyle, phléole, calamagrostis...) y sont dominantes accompagnées de nombreuses grandes plantes à fleurs comme l'eupatoire, la berce, la tanaisie, les mauves, le millepertuis perforé, les onagres, les mélilots... Les arbustes, fourrés et ronciers y sont généralement présents, parfois sur de grandes surfaces si l'abandon du site est important. Si cet abandon se prolonge, la friche évolue inévitablement vers des bosquets et à terme des milieux boisés. Ces friches apparaissent aussi sur des sites industriels désaffectés, des terrils, des cultures abandonnées... Elles apparaissent en fait partout où on réduit les pressions humaines : un verger abandonné, une prairie qui n'est plus pâturée ou encore un jardin. Une zone non tondu du jardin peut évoluer en quelques années vers une belle friche fleurie. Leur intérêt biologique est souvent élevé surtout quand elles se développent dans des zones urbaines car elles constituent des habitats secondaires de substitution pour de nombreux animaux. Le maintien de la friche est compatible avec une gestion extensive par fauche et/ou pâturage qui freine la colonisation par les ligneux sans pour autant faire régresser les herbes sauvages.

### Tableau des aspects négatifs identifiés et des mesures volontaires

Aspects Négatifs Identifiés	Mesures Volontaires
Colonisation importante de la friche par des ligneux, fourrés, ronciers	Débroussaillage régulier pour limiter les ligneux Instauration d'un pâturage et/ou un fauchage extensif en rotation (zones refuges)
Développement important d'espèces nitrophiles	Instauration d'une fauche régulière avec exportation du foin Instauration d'un pâturage régulier
Développement d'espèces exotiques invasives (renouée du Japon, aster, buddleia...)	Limitation et éradication des espèces invasives
Aspect très homogène de la friche	Maintien de quelques arbres isolés, bosquets et/ou fourrés Création d'une mare écologique
	<b><u>Autres mesures volontaires envisageables</u></b> - Plantations de fruitiers hautes tiges (verger hautes tiges)

## Les champs et cultures



### Descriptif

Les champs et cultures de nos grands-parents, une réalité presque oubliée ! L'intensification agricole, le remembrement, l'utilisation systématique des pesticides, les rotations rapides dans les cultures, les amendements (engrais) des sols...ont transformé nos campagnes si verdoyantes en désert biologique ! En Europe, ce sont les milieux qui, avec le bocage, ont le plus perdu de leur biodiversité.

Jadis, la flore wallonne comptait des dizaines de plantes messicoles (plantes des champs et des cultures) dont plus d'une vingtaine a déjà disparu (linaire des champs, gagée des champs, cotonnière des champs, nielle des blés...) et une quarantaine est en voie d'extinction (véronique précoce, renoncule des champs, peigne de Vénus...). Les coquelicots, les pensées des champs, les bleuets, les tabourets des champs, les chrysanthèmes des moissons sont un peu plus fréquents le long de parcelle gérées plus écologiquement.

Les plantes ne sont pas les seules à souffrir. Les populations d'oiseaux des champs comme l'alouette des champs, le bruant jaune, la linotte mélodieuse, le moineau friquet, la caille des blés... se sont effondrées partout en Europe, victimes de l'intensification des pratiques agricoles.

Les mesures agri-environnementales (MAE) promues par l'Europe sont une opportunité de protéger ces milieux agricoles dégradés et de redonner une seconde chance à ces espèces menacées.

### Tableau des aspects négatifs identifiés et des mesures volontaires

Aspects Négatifs Identifiés	Mesures Volontaires
Pratique d'une agriculture intensive	Application d'une agriculture biologique Diminution des intrants (engrais et pesticides)
Utilisation d'OGM	Utilisation de variétés non génétiquement modifiées
Absence de bandes fleuries et de messicoles	Semis et entretien de bandes fleuries, de bandes de messicoles ou de bandes de céréales extensives
Délimitation des parcelles par des clôtures	Plantations et entretien de haies inter-parcellaires Développement de tournières enherbées
Exploitation de l'entièreté de la parcelle chaque année	Instauration de bandes en jachère pour la faune et les messicoles
	<b><u>Autres mesures volontaires envisageables</u></b> - Maintien d'une couverture végétale en hiver - Création et entretien de points d'eau (fossés, mares)

## Les carrières et terrils



### Descriptif

Les carrières et terrils sont des structures artificielles créées de la main de l'homme. Les premières sont exploitées pour extraire de la roche et des minéraux alors que les seconds sont les témoins des activités charbonnières passées. Le minéral est donc l'essence de ces deux milieux. Pour des raisons évidentes (relief, nature de la roche, conditions écologiques liées aux minéraux...), ces milieux offrent les mêmes conditions de vie que les falaises, les montagnes, les pentes abruptes, les éboulis, les pelouses sèches... A la fin des activités humaines, la vie recolonise petit à petit ces milieux selon des dynamiques identiques à celles des pelouses sèches et des falaises. Ainsi, les carrières et terrils abritent une multitude de milieux naturels qui vont de plages sans végétation à des boisements denses en passant par des pelouses pionnières, des pelouses sèches, des friches et des fourrés. Généralement, ce sont les milieux herbacés bien ensoleillés (pelouses et friches) qui abritent la biodiversité la plus étonnante (nombre élevé d'espèces rares ou protégées). Les fourrés et les bois ne doivent cependant pas être sous-estimés car des plantes rares, mais surtout de nombreux animaux, y trouvent refuge. Dans les zones urbaines et agricoles, ces milieux naturels de substitution jouent un rôle capital dans le réseau écologique en faveur d'espèces qui sans eux ne pourraient se maintenir !

### Tableau des aspects négatifs identifiés et des mesures volontaires

Aspects Négatifs Identifiés	Mesures Volontaires
Colonisation importante du site par des ligneux (fourrés et boisements)	Débroussaillage / Fauchage régulier pour limiter le développement des ligneux
Absence de zones humides	Création d'étangs ou de mares permanentes / temporaires
Développement d'espèces exotiques invasives (buddleias, robiniers, renouée du Japon...)	Contrôle et éradication, si possible, de ces plantes invasives
Aspect très homogène de la carrière, du terril	Favoriser les milieux herbacés au détriment des milieux boisés (débroussaillage, fauchage...)
	Conserver quelques fourrés, bosquets et bois
	Création de points d'eau (mares, étangs)
	<b><u>Autres mesures volontaires envisageables</u></b>
	- Instaurer un pâturage (moutons) extensif et régulier afin de conserver les milieux herbacés (pelouses et friches) en bon état
	- Instaurer un fauchage extensif et régulier afin de conserver les milieux herbacés (pelouses et friches) en bon état